

Direction générale adjointe Mer, Canaux, Mobilités

Nom de la voie navigable :

Bief (s):

Demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public Fluvial (manifestation)

Votre dossier est à déposer, en 1 exemplaire par courriel de préférence ou par courrier postal 2 mois au plus tard avant la date de votre projet.

Cadre réservé à la Direction des canaux de

Direction des canaux de Bretagne **Bretagne** Service valorisation touristique et développement durable 283 avenue du Général Patton Demande reçue le : CS 21101 - 35711 Rennes Cedex 7 Référence du dossier : contact: canauxdebretagne@bretagne.bzh **R**: 02 99 84 47 70 20 - SEVAD - - MC -**DEMANDEUR** Nom du demandeur: Représenté par (qualité du signataire) : Téléphone fixe: Portable : Adresse: Courriel: **OBJET DE LA DEMANDE** Sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public fluvial pour le motif suivant (exemple : randonnée pédestre, VTT, parcours sportif, manifestation nautique ou halieutique, fête locale, etc) : Il s'agit d'une: Occupation du chemin de halage Manifestation halieutique Occupation des voies de navigation Date(s) et horaires :

Secteur(s) concerné(s) (fournir un plan) : ______ Nombre de participants attendus : ____

Rive (Préciser et repérer sur ce plan le parcours en distinguant la rive droite ou la rive gauche):

Commune(s):

☐ Sollicite l'autorisation d'accéder au domaine terrestre ou fluvial :
Date(s) et horaires :
☐ Avec un engin à moteur Immatriculation du / des véhicule(s) :
Nom du / des conducteur(s):
☐ Autre mode de déplacement (préciser) :
Pour le motif suivant :
 □ Pêcheur handicapé détenteur d'une carte d'invalidité (fournir une copie du document) □ Parcelle non accessible □ Accès pour travaux □ Autres (préciser) :
Secteur(s) concerné(s) (fournir un plan) :
Bief (s): Commune(s):
Rive (Préciser et repérer sur ce plan le parcours en distinguant la rive droite ou la rive gauche) :
☐ Dans le cas particulier d'une parcelle enclavée (c'est à dire non accessible par une voirie publique ou une parcelle voisine).
Numéro(s) de / des parcelle(s) :
Preuve de l'enclavement :
☐ Dans le cas particulier d'une manifestation halieutique
Parcours de remplacement (fournir un plan):

Dans tous les cas, joindre tout document nécessaire à la compréhension de la demande, notamment : (<u>les documents doivent être lisibles et compréhensibles. Tout dossier incomplet ne pourra être traité</u>)	
☐ Plan de situation (1/25 000ème et zoom 1/10 000 ou 1/5000),	
☐ Plan cadastral	
☐ Autres annexes jointes :	
ENGAGEMENT DU DEMANDEUR	
☐ J'ai connaissance que toute manifestation de quelque nature que ce soit est soumise obligatoirement à u déclaration préalable auprès de la Préfecture du département où elle se déroule. La Préfecture statuera s l'autorisation d'organiser la manifestation. Cette autorisation est indispensable et complémentaire à l'accord de Région Bretagne d'occuper le domaine public fluvial.	sur
☐ Je certifie l'exactitude des informations renseignées dans ce formulaire.	
Fait à, le	
Signature et cachet du demandeur	

Les informations demandées sont destinées à la Région Bretagne, responsable du traitement, aux fins de suivi et gestion des occupations temporaires du domaine fluvial.

Sous réserve de respecter les conditions posées par la réglementation, vous pouvez exercer vos droits en nous écrivant à : informatique-libertes@bretagne.bzh ou à l'adresse postale : 283, avenue du Général Patton - CS 21 101, 35 711 Rennes Cedex.